Compte-rendu du Comité de projet de Chausse Magaut

Le comité de projet du projet agrivoltaïque dit de « Chausse Magaut » s'est tenu en salle des fêtes de Couteuges le jeudi 12 novembre 2026 à 10h00 et s'est terminé à 12h30.

A ce comité de projet ont été invités le maire ou un représentant de la commune d'implantation (Couteuges) et de toutes les communes limitrophes (Mazeyrat-d'Allier, Saint-Georges-d'Aurac, Paulhaguet, Salzuit, Saint-Privat-du-Dragon et Cerzat). Ont également été conviées la communauté de communes concernée et la Direction Départementale des Territoires.

La feuille de présence en annexe de ce document relate la présence des participants et des excusés.

Ce comité de projet avait pour but de présenter le projet agrivoltaïque aux différentes parties prenantes locales, à proximité du territoire d'implantation et poursuivre la concertation. Il est régi par le décret n° 2023-1245 du 22 décembre 2023 relatif au comité de projet prévu à l'article L. 211-9 du code de l'énergie et le décret d'application, Art. R. 211-10. Ceux-ci prévoient entre autre la composition du comité de projet et les éléments à présenter. Un comité de projet n'est pas nécessaire si le projet se situe en zone d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR), dans le cas présents, le projet se situe en ZAEnR solaire, Boralex a néanmoins fait le choix de réaliser un comité de projet pour favoriser la concertation locale.

Lors de ce comité ont été présentés les éléments suivants :

- Le contexte du comité de projet
- Le porteur de projet
- L'historique du projet
- Les étapes de développement passées et à venir
- La zone d'étude, les variantes et le projet retenu (localisation, chiffres, emprises)
- Les enjeux rencontrés (Biodiversité, Paysage, Agricole, Raccordement, Technique, Urbanisme, Foncier)
- Le design des structures envisagées
- Les photomontages
- Le planning
- Les retombées économiques

S'en est suivi une phase d'échanges, de questions et réponses entre les différents interlocuteurs présents au comité, les points abordés ont notamment été les suivants :

- La mise en place d'un système d'autoconsommation collective étendue, à destination des bâtiments collectifs, ce point a été un peu plus approfondi lors des échanges et est actuellement en étude entre la communauté de communes des Rives du Haut-Allier et Boralex.
- Le rendu du projet sur les photomontages et l'intégration des clôtures et portails, les photomontages affichés sur un écran ne sont pas toujours très lisibles, l'intégration des clôtures et portails via leurs couleurs vert vs gris à fait l'objet d'échanges.
- Le mise en œuvre de la haie arbustive au sud du projet a fait l'objet de remarques pratico-pratique des agriculteurs et élus locaux qui préviennent qu'il sera nécessaire de choisir des essences de végétaux locales, résistantes à la chaleur et au stress hydrique.
- La réalisation à venir d'une réunion d'information à destination des habitants sera organisée prochainement en concertation entre les élus municipaux, communautaires et Boralex.

ANNEXE :

BORALEX

FEUILLE DE PRESENCE – Comité de projet solaire de Chausse Magaut

NOM Prénom	Fonction	Signature
MOLHERAT Philippe	Maire de Mazeyrat	excusé
GARNIER Alain	Maire de St Georges d'Aurac	excusé
Bréjon Jean-Luc	Maire de Pont Praguet	
TRIJOT John	Agriculteur	
BESSON ALAIN	Maire Contenges	
DELIVERT Jacky	Maire de Cayla	
CUSSAC Roche Bernadette	Conseiller municipal. Couteuges	
Chazelet christian	1er Adjoint ST Privat du Dragon	
Bon Bernard	Adjoint Sahuit	
PAYS Robert	VP CCRHA	
ISSARTEL Julien	adjoint St Georges d'Aurac	
FOURNIER Guy	cnsl St Couteuges	
Bergeron Benoît	Resp. Eco CCRHA	
MARION Frédérique	DDT 43. SEA	
RENONDEAU Paul	Boralex	
AUDIARD Alex	Chef de Projet. Boralex	